



Bibliothèque municipale



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Inscription :

- ❖ L'inscription est gratuite.
- ❖ La carte d'adhérent est gratuite, elle est délivrée sur présentation d'une pièce justificative de domicile.
- ❖ L'inscription des mineurs nécessite l'autorisation du responsable légal.

Prêt de livres :

- ❖ Le prêt de livres est gratuit.
- ❖ Délai maximum de prêt : quatre livres pour une durée de quatre semaines.
- ❖ Pour les livres récents (gommette rose avec l'année en cours) : un seul livre récent par adhérent pour une durée de deux semaines (plus éventuellement 3 autres livres).
- ❖ L'adhérent est responsable du livre emprunté ; il ne doit pas le prêter lui-même à d'autres personnes.

Remarques :

- ❖ Toute carte perdue ou détériorée sera facturée.
- ❖ Tout livre perdu ou détérioré sera _____ remplacé à l'identique.
- ❖ L'adresse mail qui est demandée sur la fiche d'inscription est facultative ; elle sert à communiquer des informations concernant la Bibliothèque et la commune s'engage à ne pas la divulguer.
- ❖ La commune décline toute responsabilité concernant les enfants qui se rendent seuls à la bibliothèque.
- ❖ La bibliothèque est fermée pendant les petites vacances scolaires . Pendant les vacances d'été, elle est ouverte selon affichage.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 19h00
Mercredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 11h30

Coordonnées :

2, allée du Pré Harbois
03.83.22.60.79
bibliotheque.eulmont@wanadoo.fr